

DOSSIER DE PRESSE

COLMAR, LE 31 AOÛT 2022

DP - A vos marques,
prêt... C'est la rentrée !



CONTACT PRESSE

Manon Lovasz - Attachée de presse
Ville de Colmar - Colmar Agglomération
06 79 80 49 18
manon.lovasz@colmar.fr

colmar.fr

L'heure de la rentrée va bientôt sonner ! Pour les enfants comme les parents, c'est toujours un moment particulier. À Colmar, différents dispositifs sont proposés pour faciliter la transition, et, au cours de l'année scolaire, pour permettre aux élèves de se sentir bien et de réussir.

La Ville a notamment mis en place le Programme de réussite éducative (PRE), un vrai soutien aux écoliers, et a récemment été labellisée "Cité éducative".

À LA RENTRÉE 2022 : 30 ÉCOLES

- 17 écoles maternelles
- 8 écoles élémentaires
- 5 groupes scolaires (maternelle et élémentaire) : Wickram, Pfister, Macé, Serpentine et Pasteur

228 classes dont 18 classes de CP dédoublés, 18 classes de CE1 dédoublés et 19 classes de grandes sections dédoublées en éducation prioritaire et 11 ULIS écoles (Rousseau, St Nicolas, Anne Frank, St Exupéry, Barrès, Brant, Waltz, Hirn et Macé)

- 69 classes maternelles
- 99 classes élémentaires
- 60 classes groupe scolaire

Le nombre d'élèves attendus est de 1 817 en maternelle et 3 028 en élémentaire.

MESURES DE CARTE SCOLAIRE : OUVERTURES ET FERMETURES DE CLASSES POUR LA RENTRÉE 2022-2023

En maternelle, fermeture :

- école Les Primevères,
- 1 classe maternelle Les Coquelicots,
- 1 classe maternelle Brant
- 1 classe bilingue maternelle Pfister

En élémentaire, ouverture :

- 1 classe ULIS élémentaire Macé
- 1 classe monolingue élémentaire Macé

- 1 classe Maîtrise (mixité) élémentaire Rousseau

En élémentaire fermeture :

- 1 classe bilingue élémentaire Macé
- 1 classe monolingue élémentaire Serpentine
- 1 classe monolingue Pasteur
- 1 classe élémentaire Barrès
- 1 classe élémentaire Waltz
- 1 classe bilingue LCR élémentaire Pfister

Cette situation est susceptible d'évoluer à la rentrée en fonction des derniers ajustements de carte scolaire.

COLMAR EST UNE CITÉ ÉDUCATIVE

En mai dernier, la Ville de Colmar a reçu le label “Cité éducative” de la part de l’État. L’ensemble des écoles des deux quartiers prioritaires de la Ville (QPV) est concerné, mais aussi les collèges Molière et Pfeffel et les lycées Blaise Pascal, Camille Sée et Martin Schongauer. Cette labellisation est le résultat d’un travail collectif mené par les services de la Préfecture, de l’Éducation nationale et des services de la Ville.

L’objectif de ce dispositif ? **Soutenir les actions à destination des enfants, dès leur naissance et jusqu’à l’âge de 25 ans.** Les parents et acteurs de terrain sont également mobilisés pour consolider le parcours éducatif. Le plan d’actions est basé sur plusieurs piliers stratégiques : conforter le rôle de l’école, promouvoir la continuité éducative et ouvrir le champ des possibles.

Les actions s'articulent autour de 3 axes stratégiques :

Conforter le rôle de l'école Promouvoir la continuité éducative Ouvrir le champ des possibles

Dès cet été, des actions ont été mises en œuvre, à l’image des “vacances studieuses” (dispositif qui s’inscrit dans le Programme de réussite éducative). En septembre, le développement du CLAS collège (Contrat local d’accompagnement à la scolarité) et des actions nutrition viendront également enrichir le programme.

Pour la durée de la convention jusqu'en 2024, l’État a alloué 840 000 euros à Colmar. pour mettre en oeuvre les actions à destination des élèves et des écoles.

LES ACTIONS DU PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (PRE)

Le Programme de réussite éducative de la Ville de Colmar mis en place fin 2018 a été inscrit dans les enjeux et les objectifs du contrat de ville 2015-2022 dans le volet « Réussite éducative ».

Ce dispositif partenarial réunit :

- Les services de la Ville (Direction de l'Éducation, Politique de la Ville, CCAS, Centre Europe)
- La CeA (Direction de la Solidarité)
- La CAF
- L'Éducation Nationale
- L'ARS
- La CPAM

Il est piloté par la Ville de Colmar et permet de mettre en œuvre un accompagnement individuel et personnalisé pour des enfants et des adolescents entre 2 et 16 ans, rencontrant des difficultés relationnelles, scolaires, éducatives, sociales et/ou de santé. Des actions collectives leur sont également proposées.

Son objectif est de favoriser le bien-être et l'épanouissement des enfants et des adolescents issus des quartiers prioritaires de la Ville de Colmar et en cohérence avec les publics des réseaux d'éducation prioritaire (REP et REP+) en offrant une aide, un soutien efficace, en débloquent des situations et en amenant des solutions.

Construit sur une vision élargie et une approche globale du champ éducatif, ce dispositif élabore des réponses concrètes et personnalisées. Sa force tient dans sa capacité à rassembler et à mobiliser toutes les ressources d'un territoire en rassemblant autour de la table, et pour une même situation, les professionnels du monde de l'enfance et de l'adolescence.

Les enfants accompagnés dans le PRE sont repérés principalement par la communauté éducative (enseignants, éducateurs, animateurs ou les familles elles-mêmes). **En 2021, 117 enfants ont pu bénéficier d'une prise en charge PRE.**

Projets réalisés :

- Clubs «Coup de Pouce» Langage au sein des écoles maternelles Lilas, Brant, Waltz et AnneFrank.
- Atelier « aide aux apprentissages » en périscolaire de l'école élémentaire Saint Exupéry.

- Ateliers « vacances apprenantes » durant les vacances scolaires (février, avril, juillet, août) au CSC Europe, au Club des Jeunes et à l'école maternelle Lilas.
- Atelier « vacances studieuses » durant les vacances estivales sur 2 sites : CSC Europe et cantine Bel-Air, concernant 80 enfants.
- Intervention d'un yoga thérapeute auprès d'enfants de 6 à 10 ans au Centre Europe, au Club des jeunes et à l'école élémentaire Saint Exupéry.
- Accompagnement des familles vers le droit commun (CMPP, orthophoniste, médecins spécialistes et vers les structures socio-culturelles, sportives, bibliothèques.)
- Places réservées pour des enfants repérés dans le cadre du PRE au sein des groupes CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité).
- Nouveaux partenariats pour l'année scolaire à venir avec Amasco (durant les petites vacances scolaires) et Dys'Up (spécialiste en ludo-pédagogie).
- Ateliers de sensibilisation à la santé (adressés aux enfants et à leurs parents) en projet pour l'année scolaire 2022/2023.

Sont concernés par ce dispositif, les établissements scolaires classés en Réseau d'Éducation Prioritaire (REP et REP+), les collèges Molière et Pfeffel, les groupes scolaires Brant, Waltz, St Exupéry

Les clubs Coup de pouce, pour développer le langage

Les clubs “Coup de Pouce”, ou Clubs de Langage (CLA), s’intègrent dans le Programme de réussite éducative (PRE)* de la Ville de Colmar. Ils sont conçus pour permettre aux enfants de se familiariser avec les différents langages qu’ils seront amenés à utiliser au cours de leur scolarité, et ce, dès la maternelle : le langage parlé à l’école, le langage parlé de la classe, le langage du récit, ou celui de l’écrit.

A qui s’adressent-ils ? Ces clubs s’adressent à des élèves de grande section de maternelle repérés par des enseignants en raison de difficultés de langage (petit parleurs, allophones, etc.).

Dans quelles écoles se trouvent-ils ? À Colmar, quatre clubs de langage existent, dans les écoles maternelles Sébastien Brant, Lilas, Anne Frank et, à partir de la rentrée 2022, à l’école Jean-Jacques Waltz.

Comment s’organisent-ils ? Les clubs se réunissent trois fois par semaine après le temps scolaire pendant une heure. Les groupes ne dépassent pas cinq enfants. Un animateur par club a été recruté par la Ville et formé par l’association “Coup de Pouce”.

Cette année, le Rotary a pris en charge 3 clubs, les réassorts pédagogiques des mallettes des animateurs ainsi que l'abonnement à deux magazines pour enfants.

*Les actions du PRE sont soutenues financièrement par l'Etat, la CAF et la Collectivité européenne d'Alsace.

Les vacances studieuses, pour préparer la rentrée

L'opération "vacances studieuses", qui fait aussi partie du Programme de réussite éducative (PRE), permet aux enfants de se préparer en toute sérénité au retour à l'école. Ce dispositif s'adresse aux enfants de grande section de maternelle, CP et CE1 des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV). Il propose un programme ludique de révisions adaptées à chaque niveau, mais aussi des temps de jeux. Les séances se déroulent à la cantine Bel'Air et au centre socioculturel Europe. Pour chaque groupe de 10 enfants, deux animateurs sont présents.

Un premier stage s'est déroulé du 18 au 29 juillet et un deuxième du 16 au 26 août.

Fin juillet, l'organisme Dys'Up est intervenu pour animer des "ateliers des explorateurs". Ce concept original a permis aux enfants d'explorer un thème pendant deux heures et de fabriquer une maquette à emporter à la maison.

Au total, pour préparer la rentrée 2022, 80 enfants ont pu bénéficier de l'opération "vacances studieuses".

LES DISPOSITIFS SUR LE TEMPS PÉRISCOLAIRE

- **Les études surveillées**, organisées par PREALIS, ont lieu dans les écoles élémentaires le matin, le soir, après le temps scolaire.
- **Les périscolaires matin et soir en maternelles** : avant le temps scolaire, une offre de garderie est proposée aux parents par PREALIS. L'accueil des enfants se fait à partir de 7h30. Pour les périscolaires du soir, depuis la rentrée 2021, il ne s'agit plus d'une garderie mais d'un accueil périscolaire (ACM) avec un projet pédagogique et des animateurs diplômés. PREALIS s'est conformé à la réglementation en matière d'accueil collectif de mineurs.

Nouveauté pour la rentrée 2022/2023 : le site Les Mugets est déclaré en ACM
(regroupement sur Pasteur, avec bus).

Pour ces deux dispositifs, la Ville intervient de manière complémentaire depuis septembre 2014 à hauteur de 204 300 €.

- **L'aide aux devoirs** : soutien par groupe de 4 élèves, dispensé par des enseignants à la retraite les lundis, mardis, jeudis et vendredis : de 16h15 à 18h30, dans les écoles élémentaires à compter de début octobre. Le coût pour la Ville de cet engagement est de 30 000 €.

- **Des animations plus spécifiques sont également assurées par le service des sports "Envie de Sport" et le Centre Socioculturel (CLAS) :**

Envie de Sport a accueilli 166 enfants pendant l'année scolaire 2021/22.

Concernant le dispositif CLAS dans le cadre du contrat de Ville, 88 élèves scolarisés dans le 1er degré en ont bénéficié. Les écoles concernées sont S. Brant, J.J Waltz, Anne Frank et Saint Exupéry.

Les dispositifs mis en place par l'Education Nationale : Accompagnement Educatif, cours EILE (enseignements internationaux de langue étrangère) et Chorale.

SITUATION DU BILINGUISME À LA RENTRÉE

40 classes et 4 classes 16/8 (allemand progressif)

- 10 classes à l'école Wickram dont :
 - Maternelle : 4 classes
 - Élémentaire : 6 classes
- 12 classes à l'école Pfister dont :
 - Maternelle : 5 classes
 - Élémentaire : 7 classes
- 7 classes à l'école Jean Macé dont :
 - Maternelle : 3 classes
 - Élémentaire : 4 classes
- Maternelle Les Roses : 2 classes

- Maternelle Les Coquelicots : 1 classe
- Maternelle Les Tulipes : 2 classes
- Maternelle Oberlin : 1 classe
- Maternelle Les Mugnets : : 1 classe
- Élémentaire Serpentine : 4 classes
- Élémentaire L. Pasteur : 4 classes 16/8 (allemand progressif)

DES AIDES DE LA VILLE QUI SE POURSUIVENT

L'aide à la scolarité

Cette aide est destinée à **maintenir le pouvoir d'achat des familles colmariennes**. Elle est de 75 € pour l'entrée en CP et de 100 € pour l'entrée en 6ème. Le complément de 25 € (entrée en CP avec un 2ème enfant en élémentaire) est accordé aux familles colmariennes exonérées d'impôt sur le revenu.

Pour l'année scolaire 2021/22, cette mesure a concerné 1053 familles pour un montant de 97 050 €.

Depuis la rentrée 2019, l'aide est octroyée dès lors que l'élève est effectivement présent le 1er jour de classe.

La réduction de 30 % du coût de la restauration scolaire

Cette mesure sociale s'adresse aux **familles colmariennes exonérées d'impôt** sur le revenu pour les enfants scolarisés en écoles publics et privées. Pour l'année scolaire 2021/22, 1 122 enfants en ont bénéficié pour un montant de 266 123,97 €.

L'aide personnalisée aux devoirs

Il s'agit d'un **soutien gratuit pour les familles**, par groupe de 4 élèves, dispensé par des enseignants à la retraite, les lundis, mardis, jeudis et vendredis : de 16h15 à 18h30 dans toutes les écoles élémentaires.

Au cours de l'année scolaire 2021/22, ce sont 36 élèves par mois qui ont été suivis à raison de plusieurs séances par semaine. Pour certains, le soutien se prolonge sur plusieurs mois, pour d'autres, il est ponctuel en vue d'une remise à niveau. Le coût annuel de ce dispositif pour 2022 est estimé à 30 000€.

Le dispositif "Papy-Mamy trafic"

18 Papy-Mamy trafic (dont 5 agents de régulation à Pfister et St Exupéry) continuent d'assurer la sécurité des enfants aux heures d'entrée et de sortie des écoles. Ce dispositif concerne **11 écoles élémentaires** (Brant, Anne Frank, Barrès, Serpentine, Macé, Rousseau, Pasteur, Hirn, Waltz, Pfister, St Exupéry) **et 2 écoles maternelles** (Les Magnolias et Les Roses) ainsi que les Instituts St-Jean et de l'Assomption.

ACTIONS DIVERSES EN FAVEUR DES ÉCOLES

Opération « Un fruit pour la Récré »

Le dispositif "Un fruit pour la récré" permet la distribution de fruits dans **14 écoles maternelles colmariennes bénéficiaires (1 010 élèves)**. Son but est notamment de promouvoir la consommation des fruits frais et de susciter un travail autour de la nutrition et de l'équilibre alimentaire.

La distribution a lieu 1 jeudi sur 2. Cette action s'inscrit en soutien d'actions pédagogiques développées par le personnel enseignant tout au long de l'année, dans chacune des écoles concernées. Les fruits sont commandés par le service de l'enseignement primaire et distribués le jeudi matin, par une équipe de deux concierges.

La Ville de Colmar prend à sa charge l'intégralité de la dépense. Pour 2021/2022, la dépense relative à l'achat de fruits s'élève à 6 175 €.

Le tri des déchets

Dans le cadre du programme de sensibilisation au tri et à la prévention des déchets, les écoles maternelles et élémentaires participent pour la 22ème année consécutive à la collecte des recyclables secs (papiers/cartons/bouteilles plastiques/canettes acier et alu).

Les classes de CE2 et de maternelles peuvent bénéficier à ce titre d'animations réalisées par des associations compétentes :

- L'Observatoire de la Nature, avec l'animation sur la prévention et le tri des déchets pour les classes de CE2. **En 2021/2022, l'association a sensibilisé 79 classes et 1 660 élèves.**

- la Chambre de Consommation d'Alsace pour les classes maternelles, avec l'animation "Eugénie Poubelle" ayant pour thème le tri. **Sur l'année scolaire 2021/2022, plus d'une centaine d'animations ont été réalisées (plus de 2000 enfants sensibilisés).**

De plus, pour la 4ème année consécutive, Ba Banga Nyeck de l'association "Paroles Balafons" a animé 40 ateliers de fabrication d'instruments à partir de déchets recyclés (environ 800 enfants sensibilisés).

Journées spectacles Ecol'O tri

Pour la troisième année consécutive suite à la crise sanitaire, le spectacle de fin d'année organisé à la salle Europe et à l'Espace Ried brun a dû être annulé. Nous renouons avec cette habitude en 2023, sachant que le spectacle proposé sur plusieurs jours regroupe plus de 3000 élèves.

Pour l'année scolaire 2020/2021, les écoles de Colmar Agglomération (70 établissements) ont collecté 99 tonnes et percevront 36 536 € de subventions versées aux coopératives scolaires.

Pour l'année scolaire 2021/2022, le bilan est en train d'être réalisé et les subventions seront prochainement actées.

Pour l'année scolaire 2022/2023, le programme Ecol'O Tri sera reconduit dans sa totalité (tri dans les écoles, animations par des associations compétentes et spectacle de fin d'année). Les consignes de tri vont évoluer à partir du 1er janvier 2023, et les animations seront mises à jour afin de sensibiliser les enfants à la nouveauté (extension des consignes de tri à tous les emballages en plastique et changement de couleur en passant du conteneur bleu au jaune).

Observatoire de la nature

Le coût du transport pour les classes participant au cycle d'animations a été pris en charge par le service de l'enseignement pour l'année scolaire 2021-2022 à hauteur de 2 491 €.

Les équipements informatiques

- 2 écrans numériques interactifs ont été installés fin avril à l'école Brant.
 - 2 autres écrans numériques interactifs sont en attente de livraison, pour l'école Serpentine.
 - 26 nouveaux écrans interactifs seront installés durant les vacances de la Toussaint (marché en cours d'attribution, la commande sera passée cet été).
- Au total, 30 ENI seront installés en 2022 pour un coût de 231 160 €, incluant les travaux de câblage.

Le service Informatique est dans l'attente d'éléments complémentaires de l'Inspection concernant le remplacement des salles informatiques par des classes mobiles : budget prévu 180 000 €.

La sécurisation des bâtiments

La sécurisation des bâtiments scolaires (contrôle d'accès + vidéo) a été mise en place pour la 6ème année consécutive avec un coût total de 309 022 €.

Cela concerne les écoles suivantes : écoles élémentaire et maternelle Brant ; école primaire Wickram ; école primaire Pfister ; école élémentaire St Nicolas.

Les projets scolaires

La Ville accorde une aide financière de 300 € pour les projets scolaires des écoles.

Pour l'année scolaire 2021/22, la Ville a ainsi soutenu 7 projets d'écoles, soit un soutien financier total de 2000 €.

Le dispositif Petit Déjeuner

Dans le cadre du plan national de lutte contre la pauvreté, l'opération "Petits déjeuners à l'école" sera reconduite à Colmar durant l'année scolaire 2022/2023. Les périodes sont en cours de définition.

Au vu du bilan et des retours positifs, et à l'instar de l'année précédente, le service de l'enseignement prendra à nouveau en charge la gestion et l'organisation du dispositif dans les écoles maternelles et élémentaires volontaires. A ce jour, 10 écoles maternelles et 6 élémentaires se sont inscrites dans ce dispositif pour l'année scolaire 2022/2023.

Pour rappel, l'action Petit Déjeuner est mise en œuvre en partenariat avec les services de l'Éducation Nationale. **L'objectif est de distribuer des petits-déjeuners, équilibrés et gratuits, aux écoliers afin qu'ils ne commencent pas la journée le ventre vide.** Cela permet aux enfants de rester concentrés pendant toute la matinée et ainsi apprendre dans les meilleures conditions, sans bien sûr se substituer aux familles.

Le service de l'enseignement proposera pour la 3^{ème} édition (2022/2023) une évolution vers des petits déjeuners équilibrés, dont les aliments et les matières premières seront principalement issus des fermes et commerces de l'agglomération colmarienne.

Themis - l'Odyssée citoyenne

Forte de son expérience en matière d'actions d'éducation à la citoyenneté menées en partenariat avec l'Éducation Nationale, l'association Themis développe depuis novembre 2017 des interventions sur la Ville de Colmar. Intitulée « l'odyssée citoyenne ». L'action menée sur l'année scolaire (de septembre à juin) constitue un véritable apprentissage à la citoyenneté.

L'odyssée citoyenne a été reconduite pour l'année scolaire 2021/2022 et s'adressait à 300 élèves (dont 250 issus des quartiers prioritaires) de CM1 et CM2 de 12 classes des 6 écoles élémentaires suivantes : Waltz (2 classes), Brant (2 classes), Frank (2 classes), St Exupéry (2 classes), Barrès (2 classes) et Jean Macé (2 classes).

La Ville soutient financièrement ce projet à hauteur de 25 000 € par le biais du Contrat de Ville. Une 6^{ème} édition aura lieu pour l'année scolaire 2022/2023. L'appel à candidature des écoles est en cours et 2 classes supplémentaires pourraient rejoindre la 6^{ème} édition.

Dans le domaine sportif

- Gratuité d'accès aux gymnases, stades et courts de tennis et gratuité des transports.
- Mise à disposition de 3 éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives dans les équipements sportifs de la Ville à hauteur de 60h / semaine pour l'enseignement de l'EPS, de 85h / année scolaire pour l'enseignement du ski.

- **Patinoire** : la Ville prend en charge la mise à disposition du matériel (5,50 € / enfant) et le coût de l'heure de glace soit 92 €.
- **Piscine** : gratuité d'accès pour les écoles publiques et mise à disposition gratuite d'un MNS (Maître-Nageur Sauveteur) ainsi que d'un ETAPS pour l'enseignement de la natation.

Savoir rouler à vélo

Ce programme porté par le Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et des sports de la DSDEN, va se déployer à la rentrée. Il vise les 6-11 ans et s'agence autour de 10 heures d'ateliers (de septembre à Toussaint ou de Toussaint à Noël). Il aboutit à la délivrance d'un permis.

Des ressources (livrets pédagogiques, vidéos pour appréhender les ronds-points, etc..) sont disponibles sur le site :

<https://sports.gouv.fr/savoir-rouler-a-velo/article/kit-pedagogique>

Plusieurs écoles colmariennes sont volontaires (Barrès, Wickram, Pfister, etc..).

DANS LE DOMAINE CULTUREL

- **Musée Unterlinden** : l'entrée est gratuite pour les enfants de moins de 12 ans et pour l'ensemble des scolaires de l'académie de Strasbourg en visite avec leur établissement. La visite/atelier (accompagnement pédagogique) s'élève à 100 € mais elle est gratuite pour les écoles situées dans les quartiers prioritaires au sens de la politique de la ville.
- **Musée Bartholdi** : gratuité jusqu'à l'âge de 11 ans inclus - tarif réduit de 12 à 17 ans 5 €.
- **Musée du Jouet** : gratuité pour tous les groupes scolaires et les centres aérés de Colmar.
- **Museum d'Histoire Naturelle** : pour les écoles maternelles et élémentaires, la visite libre reste gratuite.
- Salle Europe, les tarifs et conditions restent identiques (scolaires 4,25 €, hors scolaires 5 €).
- **Le Grillen** : école colmarienne 4 € - école non colmarienne 5 €.
- **Le Théâtre** : tarif préférentiel pour les écoles colmariennes de 4,25€ et 5,25 € pour les autres écoles.
- **Bibliothèques Bel' Flore, Europe, Pôle Média Culture** :
 - Visite découverte : pour une première approche des secteurs jeunesse, sous la responsabilité de l'enseignant. Durée 30 minutes, sur rendez-vous.
 - Accueil personnalisé : accueil agrémenté d'une histoire, d'une présentation de

livres ou de mini-ateliers autour du livre. Durée 20 minutes, sur rendez-vous.

- Accueil libre : consultation, recherche documentaire, lecture sur place, prêt de documents. Durée 45 minutes, sur rendez-vous.

Les enseignants bénéficient d'une carte "collective" à usage professionnel, valable uniquement dans les sections jeunesse, délivrée gratuitement sur présentation d'une attestation de l'employeur, permettant d'emprunter : 20 livres jeunesse, 20 BD jeunesse, 20 revues jeunesse et 20 CDS jeunesse pour une durée de 56 jours.

- **Espace d'Art Contemporain André Malraux** : l'entrée est libre, visites guidées gratuites.
- **Le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Musique et de Théâtre** :
 - pour le public, les élèves et les familles, l'accès aux auditions et aux concerts sont gratuits,
 - Aucun changement pour la tarification des élèves pour cette rentrée.

LES TRAVAUX

Comme chaque année, des travaux de sécurité, de maintien en condition des bâtiments et d'amélioration de la vie scolaire sont réalisés en 2022.

La végétalisation de la cour de l'école maternelle Saint-Exupéry a été le plus gros chantier de l'été pour les écoles. Le réaménagement de cette cour fait la part belle aux arbres et aux plantes et permettra de mieux traiter et évacuer les eaux pluviales, grâce à un enrobé drainant. Par ailleurs, de nouveaux agrès sur le thème du Petit Prince et pour les personnes à mobilité réduite (PMR) ont été installés. Autour de l'école, différents aménagements permettront aux élèves d'apprendre et faire des découvertes : sentier pieds nus, chemin d'eau, carré potager, etc.

Le budget global de ce chantier est de 250 000 euros. La Fondation Timken et l'Agence de l'eau ont versé des aides financières.

Travaux de rénovation énergétique et de chauffage

- École Saint Exupéry : Isolation thermique extérieure, menuiserie extérieure, couverture, charpente, isolation vide sanitaire, CVC, électricité

Travaux d'accessibilité

- **École Pfister 2** : Mise aux normes des sanitaires
- **École Saint Nicolas** : Création de la cage d'ascenseur et de la cage d'escalier
- **École Rousseau** : Mise aux normes d'accessibilité et création d'une rampe PMR dans la cour

Autres travaux

- **École pasteur** : Faux-plafonds démontables dans les 6 classes du R+2 et couloir (école élémentaire) et nouveau revêtement de sol (école maternelle)
- **École Hirn** : Installation de luminaires LED suspendus dans le bâtiment principal
- **École Anne Franck** : Remise en état des volets roulants extérieurs et asservissement des portes (suite commission securite 2021)
- **École Saint Exupéry** : Faux-plafonds acoustiques et éclairage LED dans une salle de classe de l'aile Sud
- **École Waltz 1** : Installation de grilles de protection sur les fenêtres du RDC dans le bâtiment concierge, Faux-plafonds et éclairage LED dans les sanitaires du bâtiment concierge et de la cantine, travaux de sanitaires
- **École Waltz** : Étanchéité du préau
- **Écoles Waltz 1 et 2** : Nouvelles portes dans les salles de classes
- **École Rousseau** : Création de 2 portes de sortie accessoire entre les salles de classe de l'aile Est (R+1 et R+2)
- **École Wickram** : Travaux de mise en sécurité incendie (en lien avec les Catherinettes)
- **Gymnases Pfister** : Mise en place de grilles anti-vandalisme sur les châssis vitrés
- **École Géraniums** : Nouvelle porte sortie de secours
- **École Brant** : Nouveaux faux-plafonds et éclairage LED, installation d'une climatisation dans la salle d'activités
- **École Tulipes** : Nouveau revêtement de sol

Travaux inhérents à l'ensemble des écoles

- Travaux de mise à niveau des centrales de sécurité incendie
- Travaux d'entretien, de réfection et de nettoyage des toitures
- Travaux de mise en conformité électrique et des équipements de protection contre la foudre



CONTACT PRESSE

Manon Lovasz - Attachée de presse
Ville de Colmar - Colmar Agglomération
06 79 80 49 18
manon.lovasz@colmar.fr